

Rapport d'activité 2019

Fondation pour les recommandations relatives
à la présentation des comptes



Table des matières

Avant-propos	4
Modèle – Mission Statement	5
Développements de Swiss GAAP RPC	6
Aperçu des activités les plus importantes en 2019	6
Conférence annuelle Swiss GAAP RPC	7
Échanges avec d'autres organismes de normalisation	8
Activités prévues en 2020	8
Consultations/auditions	9
Organisation	11
Conseil de fondation	12
Commission	12
Comité d'experts	14
Sous-commissions	14
Observateurs	15
Secrétaire et assistants	16
Groupe de soutien Swiss GAAP RPC	18
Organisations	18
Personnes physiques	18
Rapport sur la situation financière	19
Comptes annuels 2019	20
Compte de résultat	20
Bilan	20
Tableau de flux de trésorerie	21
Tableau de variation des capitaux propres	21
Annexe aux comptes annuels	22
Informations sur l'organisation et les activités de la fondation	22
Principes de la présentation des comptes	22
Notes annexes aux comptes annuels	22
Rapport de l'organe de révision	27

Avant-propos

En 2019, les organes de Swiss GAAP RPC ont continué à s'engager énormément pour devenir le centre d'une communauté active d'utilisateurs. Environ quatre ans après l'adoption du nouveau modèle, des étapes importantes ont été franchies, tant sur le plan du contenu que de l'organisation.

En 2019, les travaux techniques se sont concentrés sur la révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés», un projet assez exigeant compte tenu de l'ampleur des questions qui y sont réglées et de la diversité des utilisateurs concernés. Si le processus se poursuit comme prévu, une ébauche devrait être disponible vers la fin 2020 et pourra être soumise à consultation. En outre, la procédure d'examen portant sur les subventions, les allocations et les aides a été achevée, et s'est transformée en un projet actif d'élaboration de nouvelles réglementations.

Les activités les plus importantes pour la mise en réseau des utilisateurs ont compris plusieurs événements «RPC in situ» très fréquentés dans différentes régions de Suisse, ainsi qu'une nouvelle conférence annuelle très réussie à Zurich-Oerlikon. Le groupe de soutien Swiss GAAP RPC a également pu gagner des membres supplémentaires.

Parmi les autres succès, citons la refonte de la brochure Swiss GAAP RPC, qui a été publiée pour la dernière fois en 2014/2015 et est disponible dans sa nouvelle édition depuis début 2020, ainsi que la troisième mise en œuvre de l'étude sur la présentation des comptes en Suisse (après 2009 et

2014). Celle-ci a confirmé clairement la tendance réjouissante à l'application des Swiss GAAP RPC dans de plus en plus d'entreprises ainsi que l'image positive des réglementations.

Malheureusement, l'année 2019 est également associée à une grande perte, puisque le Prof. ém. Dr André Zünd est décédé le 28 avril 2019. En 1984, il avait initié la création d'un organisme indépendant de normalisation suisse pour la présentation des comptes ainsi que de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes. Il a été le premier président de la commission de 1984 à 1992, puis président du conseil de fondation de 1996 à 2002. Sans sa clairvoyance et son engagement, les Swiss GAAP RPC n'existeraient pas aujourd'hui. En outre, André Zünd a impressionné par son engagement, son amabilité et son immense compétence. Il est resté étroitement lié aux développements actuels jusqu'à un âge avancé. Les Swiss GAAP RPC honoreront sa mémoire et poursuivront son œuvre.

Le passé nous motive pour l'avenir. Nous remercions tout particulièrement les bénévoles de la commission, du comité d'experts et du conseil de fondation, ainsi que le personnel du secrétariat pour leur soutien exceptionnel.

Commission Swiss GAAP RPC



Prof. Dr Peter Leibfried



Comité d'experts (de la g. vers la d.): Sven Bucher, Michael Annen, Prof. Dr Peter Leibfried, Patrick Balkanyi, Dr Silvan Loser
Absent: Andreas Soland

Modèle – Mission Statement

Conformément à l'art. 3 al. 2 de l'acte de fondation, la commission est chargée d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes, qui tiennent compte de la situation suisse. Ces recommandations ont pour but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La commission peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général.

Dans ce cadre, l'orientation actuelle de nos activités a été définie dans notre modèle. L'objectif est que

«... la RPC fasse figure d'instance normative pour une présentation des comptes suisse de haute qualité selon le principe de l'image fidèle «True and Fair View» autour de laquelle s'est formée une communauté active d'utilisateurs.»

La fondation RPC encourage la transmission et la diffusion d'une présentation des comptes axée sur la mise en œuvre pratique tenant compte des particularités suisses. Elle promeut l'échange entre les rédacteurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les normalisateurs, les organes de surveillance et d'autres parties intéressées. Elle soutient une mise en pratique de haute qualité des normes Swiss GAAP RPC et concourt au développement de règles d'interprétation autonomes du principe de True and Fair View. Elle cherche expressément à éviter l'apparition d'une jungle de réglementations, les discussions théoriques sans fin ou la mise en place d'une administration poursuivant ses propres intérêts.

Développements de Swiss GAAP RPC

¹ www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/publications/

Aperçu des activités les plus importantes en 2019

En 2019, les activités se sont principalement concentrées sur les thèmes suivants:

- Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»
- Projet sur les subventions, les allocations et les aides
- Autres projets
 - Troisième édition de l'étude Swiss GAAP RPC
 - Réalisation d'événements «RPC in situ» à Genève, Viège et Schaffhouse
 - Nouvelle édition de la brochure RPC
 - Extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
 - Réflexions internes sur le thème «Avenir du reporting d'entreprise»

Sur ces points, nous pouvons rapporter les détails suivants:

Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»

Depuis la décision de la commission de réviser la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» en juin 2018, un groupe de travail dirigé par Patrick Balkanyi s'occupe de ce vaste projet.

En 2019, le groupe de travail a élaboré des propositions pour divers thèmes prioritaires et en a discuté avec le comité d'experts et la commission. Son objectif est de pouvoir présenter un projet global de révision de la Swiss GAAP RPC 30 à la commission d'ici fin 2020.

Procédure d'examen sur le thème des subventions et lancement d'un projet

En 2019, la procédure d'examen sur le thème des subventions, des allocations et des aides a été achevée. Sur la base d'entretiens avec des experts, d'un atelier organisé lors de la conférence annuelle Swiss GAAP RPC 2018 et d'un questionnaire public, le groupe de travail dirigé par Michael Annen est parvenu à la conclusion qu'il est nécessaire d'agir dans le domaine de la présentation et de la divulgation des subventions, des allocations et des aides dans les comptes annuels selon les Swiss GAAP RPC.

Lors de sa réunion de juin 2019, la commission a décidé à l'unanimité de lancer un projet d'élaboration de réglementations. Celles-ci permettront soit de modifier ou de compléter les recommandations

existantes, soit d'élaborer une recommandation spécifique à ce thème.

Le projet sera poursuivi par le groupe de travail de la procédure d'examen, qui est composé de représentants d'entreprises à but lucratif, d'organisations à but non lucratif et de l'administration des finances publiques, ainsi que d'auditeurs.

Autres projets

▪ Troisième édition de l'étude Swiss GAAP RPC

Après les éditions de 2009 et 2014, la commission a mené une nouvelle enquête exhaustive en 2018 sur l'état de la présentation des comptes en Suisse. Les résultats de celle-ci ont été évalués en détail en 2019 et publiés sous la forme d'un rapport. Pour cette étude, 4'949 entreprises non cotées et 204 entreprises cotées ont été contactées. Le taux de réponse global a été de 15 % (776 réponses reçues).

Les Swiss GAAP RPC sont très populaires auprès des entreprises non cotées qui établissent leurs comptes conformément au Code des obligations suisse, et appliquent aussi une norme reconnue de présentation des comptes. Par exemple, 77 % des entreprises qui doivent établir des comptes consolidés utilisent les Swiss GAAP RPC. 23 % des entreprises interrogées appliquent les Swiss GAAP RPC.

Les résultats de l'étude fournissent des informations précieuses pour expliquer la popularité croissante des Swiss GAAP RPC auprès des petites et moyennes entreprises cotées en bourse. 97% des entreprises cotées sont généralement satisfaites de l'application des Swiss GAAP RPC et 67% estiment que les avantages sont supérieurs aux coûts. Elles apprécient notamment la clarté, la convivialité et le faible niveau de détail. De plus, 69% des entreprises cotées déclarent que les Swiss GAAP RPC peuvent être appliquées sans expertise externe.

Les entreprises cotées et non cotées apprécient particulièrement les Swiss GAAP RPC pour leur complexité relativement faible pour une norme True and Fair View, ainsi que pour leurs coûts de mise en œuvre raisonnables.

Le rapport complet de l'étude peut être téléchargé sur le site Internet des RPC.¹

- **Réalisation d'événements «RPC in situ»** En 2017, la fondation RPC a lancé une série d'événements intitulés «RPC in situ». L'objectif est d'intensifier les

contacts avec et entre les utilisateurs dans les différentes régions. En 2019, des manifestations ont eu lieu à Genève, Viège et Schaffhouse.

Toutes étaient organisées selon le même principe: après une présentation de Swiss GAAP RPC par un membre de la commission, un utilisateur local des RPC rendait compte de son expérience pratique des normes. L'événement se clôturait sur un tour de questions et un apéritif. L'organisation sur place et l'invitation des participants sont réalisées en collaboration avec les associations EXPERTSuisse, FIDUCIAIRE | SUISSE et veb.ch. En raison de l'écho extrêmement positif, cinq sites sont actuellement prévus pour les «RPC in situ» en 2020: Aarau, Berne, Coire, Neuchâtel et Zoug. Vous trouverez des informations plus détaillées sur chaque événement sur notre site Internet² ainsi que dans la newsletter Swiss GAAP RPC.

▪ Nouvelle édition de la brochure RPC

Lors de la séance de la commission du 4 décembre 2018, il a été décidé de publier en 2020 une nouvelle édition de la brochure RPC intitulée «Recommandations relatives à la présentation des comptes - état au 1^{er} janvier 2020». Le travail sur la nouvelle brochure a été en grande partie achevé en 2019. Outre les améliorations techniques apportées aux traductions en français, italien et anglais, les changements se limitent essentiellement à la Swiss GAAP RPC 40 (applicable à partir du 1^{er} janvier 2021). La nouvelle brochure RPC peut être commandée depuis début 2020.³

Suite à l'adoption de la recommandation de révision de la Swiss GAAP RPC 30, une réédition du manuel Swiss GAAP RPC est également prévue.

▪ Extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Créé en 2017, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises, aux associations et aux personnes physiques d'exprimer leur soutien en faveur d'un système comptable indépendant adapté aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution annuelle de CHF 1'000.– (CHF 100.– pour les personnes physiques).

Après son lancement il y a deux ans, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC a reçu un accueil extrêmement positif et a réussi à attirer de nouveaux mécènes cette année encore. Actuellement, il est composé d'environ 80 mécènes (entreprises,

associations et personnes physiques). Les membres actuels du groupe de soutien sont publiés dans le rapport d'activité (chapitre Groupe de soutien Swiss GAAP RPC) et sur notre site Internet⁴. Vous y trouverez de plus amples informations sur le sujet.

▪ Réflexions internes sur le thème «Avenir du reporting d'entreprise»

Les développements européens montrent que les grandes entreprises incluent des aspects non financiers dans leurs rapports de gestion, tels que leurs préoccupations environnementales, sociales et vis-à-vis de leur personnel. Au niveau international, les développements sur le thème du développement durable (au sens large) ne manquent pas. Les principaux sont les suivants:

- Integrated Reporting Council
- Global Reporting Initiative
- UN Global Compact (UNGC)
- Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (ou principes Ruggie)
- Responsible Business Conduct (OCDE)
- Sustainability Accounting Standards Board (SASB) (US)
- Extractive Industries Transparency Initiative

En Suisse, le Conseil fédéral avait annoncé un projet de consultation sur le rapport de durabilité analogue à celui de l'UE, mais il l'a abandonné.

Du point de vue de la commission RPC, la question se pose de savoir si et, le cas échéant, comment ces développements doivent être pris en compte dans les Swiss GAAP RPC. Bien que le groupe cible des petites et moyennes entreprises soit encore moins touché par ces développements, des rapports financiers plus clairs, plus pertinents et mieux mis en réseau sont également un objectif souhaitable pour le cercle des utilisateurs des RPC.

Ces considérations sont poursuivies dans le cadre de travaux jusqu'à présent exclusivement internes.

Conférence annuelle Swiss GAAP RPC

Le 20 novembre 2019, la conférence annuelle, qui est organisée par la Fondation RPC avec ses partenaires CFO Forum, FIDUCIAIRE | SUISSE et veb.ch, s'est à nouveau tenue avec succès à Zurich-Oerlikon et a réuni environ 110 participants. Le matin, sept courtes présentations ont eu lieu en séance plénière.

² www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/evenements/

³ www.fer.ch/fr/acheter-la-version/

⁴ www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/

⁵ www.fer.ch/jahreskonferenz2020

⁶ www.srs-cspp.ch/fr/mise-en-oeuvre-n87

⁷ www.srs-cspp.ch/fr/rapports-n102

Après le repas de midi, les participants ont été divisés en petits groupes et chacun a assisté à un atelier sur la comptabilité de couverture, les écueils et les impôts différés.

Les participants ont apprécié le format à nouveau très interactif de la conférence annuelle. Un format comparable est prévu pour la conférence annuelle 2020, qui aura lieu le jeudi 5 novembre 2020. Les inscriptions⁵ se font exclusivement sur le site Internet de la fondation RPC.

Échanges avec d'autres organismes de normalisation

La fondation RPC est représentée par le professeur Reto Eberle au sein du conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Sur mandat de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF), le CSPCP a pour but de promouvoir une présentation uniformisée, comparable et transparente des états financiers des collectivités publiques suisses. À cet effet, le CSPCP examine l'application des normes MCH2 dans les cantons et publie un rapport sur la mise en œuvre⁶. Pour faciliter l'application des normes MCH2, le CSPCP publie des interprétations et des FAQ (foire aux questions) sur certaines questions. Dans son rapport d'activité pour l'année 2018, le CSPCP⁷ indique la publication d'interprétations sur le thème des imputations internes, du transfert de valeurs patrimoniales entre actifs administratifs et financiers et de la clôture des comptes d'investissement. Des FAQ ont été publiées sur l'activation de prestations propres et sur les redevances radio et TV payées par une collectivité. Les travaux sur le projet de la recommandation 13 «Vision consolidée» ont été achevés et l'ébauche a été soumise à la CDF, qui ne poursuit pas ce sujet pour l'instant.

La fondation RPC est observateur à l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) au sein du Consultative Forum of Standard Setters (CFSS). L'EFRAG s'occupe principalement de la transposition des IFRS dans le droit européen. Les réunions trimestrielles du CFSS à Bruxelles permettent aux organismes nationaux de normalisation d'échanger des informations sur les questions relatives à la présentation des comptes et sur les projets de l'IASB. Le professeur Reto Eberle participe à chaque réunion du CFSS en tant que représentant de la fondation RPC. Il représente également la fondation

RPC lors de la conférence annuelle de l'Intergovernmental Working Group of Experts on International Standards of Accounting and Reporting (ISAR) de l'United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) à Genève. Dans le cadre de l'ISAR, des thèmes relatifs au reporting d'entreprise sont abordés.

Activités prévues en 2020

Les activités suivantes, entre autres, sont prévues pour 2020:

- Publication de l'édition 2020 de la brochure RPC
- Réalisation des événements RPC in situ à Berne, Coire, Neuchâtel, Zoug et Aarau
- Conférence annuelle Swiss GAAP RPC le 5.11.2020
- Réflexions sur le thème «Avenir du reporting d'entreprise»
- Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»
- Projet sur les subventions, les allocations et les aides

Consultations/auditions

Dans le cadre de la procédure d'examen sur le thème des subventions, des allocations et des aides, le public a été impliqué au moyen d'un questionnaire qui pouvait être rempli sur le site Internet de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes de décembre 2018 à mars 2019. Parmi les participants figuraient des organisations à but non lucratif, des associations sectorielles, des sociétés d'audit et des particuliers ayant un intérêt professionnel pour le sujet.

L'enquête a fourni des résultats importants et détaillés pour la procédure d'examen. Les participants ont parfois exprimé des points de vue clairement différents sur les difficultés d'application et les éventuels

besoins réglementaires. Si, d'une part, l'opinion a été exprimée que les règlements existants, y compris le concept de cadre, étaient suffisants pour couvrir toutes les circonstances, un autre groupe a fait état d'une mise en œuvre hétérogène dans la pratique, ce qui rend la comparaison plus difficile. La majorité des participants se sont prononcés en faveur de réglementations complémentaires sur le sujet. Toutefois, il a été fréquemment souligné que ces normes ne devraient pas être plus strictes que les normes de présentation des comptes internationales et qu'il était également nécessaire de conserver le droit d'option relatif au principe brut/net pour la présentation de différentes situations.



Schaffhouse

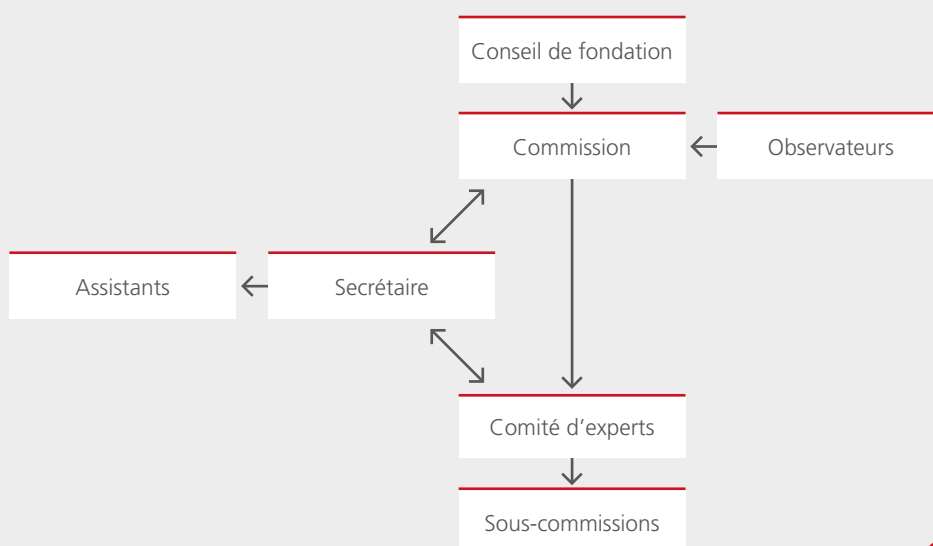


Viège

Organisation

L'organisation et l'entité juridique des recommandations est une fondation créée en 1984. L'organisation elle-même est basée sur le principe du système de milice suisse. Toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la fondation RPC sont soumises au code de conduite et au règlement d'organisation.

Organigramme de la fondation RPC



Dans les sous-chapitres suivants, les personnalités qui s'engagent pour Swiss GAAP RPC sont nommément citées (état au mardi, 31 décembre 2019). La fondation RPC remercie toutes les personnes mentionnées pour leur engagement.

Changements en 2019

	Départs	Entrées
Conseil de fondation		Prof. Dr Eberle Reto KPMG, université de Zurich
Comité d'experts	Prof. Dr Eberle Reto KPMG, université de Zurich	Dr Loser Silvan KPMG
Commission		Johnson Marianne UBS Switzerland AG
Observateurs		SwissHoldings
		Union suisse des arts et métiers (USAM)

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe de direction suprême de la fondation pour les recommandations en matière de présentation des comptes. Il représente la fondation et nomme les personnes autorisées à signer valablement au nom de celle-ci. Parmi les tâches les plus importantes du conseil de fondation figurent l'élection des membres et du président de la commis-

sion, la surveillance des activités de la fondation et l'approbation des comptes annuels.

Le conseil de fondation se compose de trois membres au minimum. Il se constitue lui-même et se renouvelle par cooptation. Les membres du conseil de fondation officient bénévolement.

En 2019, le conseil de fondation s'est réuni une fois.

Membres du conseil de fondation

Nom	Fonctions professionnelles et autres
Behr Giorgio – président	Prof. ém. Dr, entrepreneur
Dellenbach Rudolf	ancien président de la Direction, Aargauische Kantonalbank
Eberle Reto	Prof. Dr, expert-comptable diplômé, associé, KPMG et professeur d'audit et de contrôle interne de l'université de Zurich
Jenny Klaus	Dr oec., expert financier
Meyer Conrad	Prof. ém. Dr, université de Zurich

Commission

La commission se compose de 30 membres au maximum. La nomination se fait ad personam par le conseil de fondation mais en tenant compte de l'environnement économique et des intérêts des membres. En vue d'assurer l'obtention d'un consensus et un équilibre des intérêts, le conseil de fondation veille à ce que les différentes parties prenantes soient représentées de manière équilibrée. Sont compris dans les groupes d'intérêts les fondateurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les normalisateurs, les organes de surveillance et les autres parties intéressées. Les membres de la commission officient bénévolement.

La commission accomplit, entre autres, les tâches suivantes:

- Élection du comité d'experts
- Approbation du programme de travail
- Octroi de mandats au comité d'experts
- Discussion et décision sur les avant-projets soumis
- Adoption des projets définitifs pour les Swiss GAAP RPC

En 2019, la commission s'est réunie deux fois.

Membres de la commission

Nom	Fonction professionnelle	Membre depuis
Leibfried Peter* – président	Prof. Dr, professeur d’audit et de comptabilité de l’université de Saint-Gall	2010
Annen Michael*	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, Comptabilité- et Revision-SA	2007
Balkanyi Patrick*	expert-comptable diplômé, associé, PwC	2015
Bucher Sven*	Directeur Research, Zürcher Kantonalbank	2013
Losser Silvan*	Dr oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, KPMG	2019
Soland Andreas*	expert-comptable diplômé, Director Controlling, Hero AG	2013
Bachofen Keller Sandra	économiste d’entreprise ESCEA, responsable de la comptabilité du groupe, Conzzeta AG	2006
Baumgartner Hans	responsable Wealth Management Clients Zürich Zentrum et directeur Region Zurich, Credit Suisse	2009
Bernet Pius	économiste d’entreprise HES, EMBA en gestion d’organisations sans but lucratif, directeur, Fondation pour personnes gravement handicapées Lucerne (SSBL)	2010
Bieri Jean-Yves	lic. HEC, CFO, Maus Frères SA	2012
Blaser Felix	économiste d’entreprise HES, expert-comptable diplômé, directeur, financements spéciaux, Zürcher Kantonalbank	2007
Bösiger Daniel	économiste d’entreprise ESCEA, Head Corporate Controlling/Investor Relations Officer, Georges Fischer SA	2015
Cheetham Malcolm B.	ancien Chief Accounting Officer, Novartis AG	2002
Christen Edgar	économiste d’entreprise HES, expert-comptable diplômé, associé, Ernst & Young	2015
Dousse Vincent	Prof., professeur Finance d’entreprise HEIG-VD et chef du département des finances, Doxior S.A.	2008
Frey Reto	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, associé, BDO SA	2013
Johnson Marianne	lic. oec. publ., Head Risk Control Swiss Corporates, UBS Switzerland AG	2019
Keel Thomas	économiste d’entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Senior Partner, KEEL + PARTNER SA	2006
Merico Dino	économiste d’entreprise HES, expert-comptable diplômé, Head of Group Financial Reporting & Accounting, Ascom Holding SA	2016
Neuhaus Patrick	MBA, expert-comptable diplômé, directeur Corporate Accounting, CFF SA	2015
Possa Marc	lic. oec., CIIA, CFA Chartholder, CEO, VV Vermögensverwaltung AG	2016
Remund Thomas	employé de banque diplômé de la Confédération, expert-comptable diplômé, directeur contrôle financier, Canton Berne	2006
Schmid Oliver	expert diplômé en présentation des comptes et controlling, CFO, groupe Ganz	2018
Seibold Andreas	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, CFO, Hügli Holding AG	2013
Vogel Martin	CEO, Schaffhauser Kantonalbank	2005
Zemp Reto	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, directeur Corporate Reporting, SIX Exchange Regulation SA	2014

* membre du comité d’experts



Genève

Comité d'experts

Le comité d'experts est l'organe préparatoire et exécutif de la commission. Il est composé du président de la commission et de six membres de la commission au maximum. Le président et les membres du comité d'experts officient bénévolement.

Le président de la commission préside la commission et le comité d'experts. Il représente la commission à l'extérieur. Le président établit l'ordre du jour des séances de la commission en consultation avec celle-ci. Il préside les séances et veille à l'application des décisions prises par la commission et le comité d'experts.

Les tâches du comité d'experts sont notamment les suivantes:

- Mise en œuvre du programme de travail annuel approuvé
- Octroi de mandats à des membres individuels ou à des sous-commissions pour l'élaboration d'avant-projets
- Exécution des mandats de la commission
- Élaboration de projets à l'intention de la commission
- Prise de décision sur la conception, la publication et la diffusion des Swiss GAAP RPC approuvées

Le président et le comité d'experts sont assistés par le secrétaire et les assistants.

En 2019, le comité d'experts s'est réuni cinq fois.

Sous-commissions

Afin d'élaborer une norme, le comité d'experts peut créer une sous-commission et faire appel à des experts externes, dont la tâche prend généralement fin lorsque la commission approuve la norme. Les membres des sous-commissions officient bénévolement.

En 2019, deux groupes de travail ont été actifs pour la fondation RPC:

- Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»
- Projet sur le thème des subventions, des allocations et des aides

En 2019, 13 réunions et conférences téléphoniques du groupe de travail Swiss GAAP RPC 30 et trois réunions du groupe de travail sur le thème des subventions, des allocations et des aides ont eu lieu.

Observateurs

Les organisations désignées jouent un rôle au sein de la commission par l'intermédiaire de leurs observateurs délégués. Les observateurs n'ont pas le droit de vote. Au 31 décembre 2019 les organisations ci-après étaient représentées en qualité d'observateurs:

Organisation	Représentant
Office fédéral de la justice (OFJ)	Poggio Karin, collaboratrice scientifique et chef de projet Révision du droit de la société anonyme
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	Solida Beatrice, responsable adjointe de la supervision et de l'organisation
Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA)	Lavina Arduino, Accounting/marchés
Administration fédérale des finances (AFF)	Zihler Florian, Dr iur., chef adjoint de section
Administration fédérale des contributions (AFC)	Berger Hanspeter, expert fiscal
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)	Sanwald Reto, Dr iur., chef du service droit et affaires internationales, directeur adjoint
EXPERTsuisse	Kleibold Thorsten, Dr oec., membre de la Direction générale
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Rolle Michaël, responsable de la comptabilité et du contrôle de gestion
Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP	Frauenfelder David, directeur division audit
Santésuisse	Karau Roland, responsable finances et controlling
Union suisse des arts et métiers (USAM)	Schneider Henrike, directeur adjoint
SIX Exchange Regulation SA	Sheikh Sabir, Head Listing & Enforcement
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	Sanglard Blaise, chef suppléant, secteur Droit économique international
Fondation ZEWO	Ziegerer Martina, Dr oec., directrice
SwissHoldings	Burkhalter Peter, présentation des comptes et rapport
Fiduciaire Suisse	Feller Christian, responsable de l'ISCOR
veb.ch	Pfaff Dieter, prof. Dr rer. pol., vice-président
Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)	Demetz Stefan, CFO

Secrétaire et assistants

Le secrétaire soutient le président de la commission et le comité d'experts dans toutes les tâches techniques et administratives. Il est employé par une grande société de révision qui met gratuitement son temps de travail à la disposition de Swiss GAAP RPC. Les assistants sont des collaborateurs de projet employés aux universités de Saint-Gall et Zurich qui soutiennent la fondation RPC en cas de besoin.

En 2019, le secrétaire a travaillé environ 376 heures au total et les assistants ont consacré environ 1'800 heures à la réalisation des travaux suivants:

- Organisation, participation et compte rendu des différentes réunions, y compris les travaux de préparation et de suivi
- Appui technique aux sous-commissions (révision de la norme Swiss GAAP RPC 30, projet Subventions, allocations et aides)
- Administration, réponse aux demandes de renseignements et correspondance
- Organisation de la conférence annuelle
- Organisation des événements «RPC in situ»
- Soutien et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
- Mise à jour du site Internet et envoi de la newsletter
- Comptabilité financière, y compris les transactions financières et les décomptes TVA
- Réalisation de l'étude RPC

Secrétaire

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
Wandeler Markus	Directeur, PricewaterhouseCoopers	2017

Assistants

Nom	Depuis
Gierbl Anita	2017
Hohmann Florian	2019
Petry Heiko	2018
Sonnenschein Niclas	2020
Villa Alberto	2019

En 2019, Maximilian Waldmann, Pavel Schutz et Benjamin Torlic ont quitté l'équipe des assistants. En contrepartie, Florian Hohmann (à partir de septembre), Alberto Villa (à partir de novembre) et Niclas Sonnenschein (à partir de janvier 2020) sont devenus assistants.



Schaffhouse

Groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Les organisations et personnes physiques suivantes soutiennent la fondation RPC. La fondation RPC remercie également les organisations et les personnes physiques qui ne souhaitent pas être mentionnées sur le site Internet ou dans le rapport d'activités.

Organisations

- Aargauische Kantonalbank
- APG SGA SA
- Bachem Holding SA
- Balmer-Etienne AG
- Basler Verkehrs-Betriebe
- BDO SA
- Behr Bircher Cellpack BBC SA
- Bell Food Group SA
- BERNINA International AG
- BFW Liegenschaften AG
- Burckhardt Compression Holding SA
- Burkhalter Holding SA
- BVZ Holding AG
- Cham Group SA
- Cicor Technologies SA
- Coop Genossenschaft
- CSS Versicherung
- curafutura - Les assureurs-maladie innovants
- Deloitte SA
- dormakaba International Holding SA
- Energiedienst Holding AG
- Ernst & Young SA
- Espace Real Estate AG
- fenaco société coopérative
- Fraisa SA
- Georges Fischer SA
- Gewerkschaftliche Wohn- und Baugenossenschaft GEWO BAG
- Groupe Minoteries SA
- HLS & Partner SA
- Huber + Suhner AG
- Investis Holding SA
- Kantonsspital Baden AG
- Kardex SA
- KEEL + PARTNER SA
- Kinderspital Zürich Eleonorenstiftung
- Komax Holding AG
- Congres & Kursaal Berne SA
- KPMG SA
- Leysinger Tax & Finance Consultants Ltd
- LV-St. Gallen
- Maus Frères S.A.
- OBT SA
- Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA
- Perrot Duval Holding SA
- PLAZZA AG
- PricewaterhouseCoopers AG
- Retraites Populaires
- Rivella SA
- Rysler Treuhand AG
- Schaffhauser Kantonalbank
- Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega
- Schwyzer Kantonalbank
- SFS Group SA
- Siegfried SA
- Solidis Revisions AG
- Solothurner Spitäler AG
- St. Galler Kantonalbank AG
- Swiss Prime Site AG
- Teitler Consulting
- Tornos Holding SA
- Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter und Partner
- Treureva AG
- Unternehmer Forum Schweiz AG
- Vaudoise Assurances Holding SA
- Vetropack Holding SA
- Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)
- Warteck Invest AG
- Zanetti & Partners AG
- Zehnder Group SA
- Zug Estates Holding SA

Personnes physiques

- Roland Birrer
- Claudio Morotti
- Dr. Daniel Suter
- Barbara Trentini

Rapport sur la situation financière

La fondation RPC est une fondation à but non lucratif. La commission a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La commission peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général. La diffusion des recommandations doit être encouragée, et leur application et leur examen par les organes de révision doivent contribuer à accroître l'acceptation des comptes annuels des entreprises suisses à l'étranger.

Le capital et les éventuels bénéfices de la fondation sont consacrés exclusivement à l'objectif susmentionné.

Dépenses relatives aux activités de la fondation

Les charges d'exploitation de la fondation RPC se sont élevées à KCHF 260 en 2019 (2018: KCHF 265). Les coûts du projet incluent les coûts de KCHF 45 (exercice précédent: KCHF 59) pour l'étude RPC, qui n'est réalisée qu'avec une fréquence de quelques années, et les coûts de KCHF 22 pour la révision de la brochure RPC.

Produits provenant du financement des activités de la fondation

Les produits de la fondation RPC se sont élevés à KCHF 242 en 2019 (2018: KCHF 271). Cette diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la baisse du produit de la vente des brochures et manuels RPC (variation: KCHF -21). En prévision de la nouvelle édition de la brochure, qui a été publiée en janvier 2020, les ventes de

l'édition 2014/2015 ont naturellement diminué. Les aides financière du groupe de soutien ont augmenté de KCHF 27 pour atteindre KCHF 97. Cette évolution réjouissante a compensé la baisse de KCHF 27 des paiements effectués dans le cadre d'accords conclus entre SIX Exchange Regulation et des émetteurs.

Situation financière de la fondation

La fondation RPC a généré une perte de KCHF 18 en 2019 (2018: bénéfice de KCHF 5). Cette perte est principalement due à la baisse susmentionnée du chiffre d'affaires résultant de la diminution des chiffres de vente de la brochure, alors que les coûts du projet sont restés élevés.

Au 31 décembre 2019 la fondation RPC disposait de liquidités d'environ CHF 1,1 million et d'actifs nets d'environ CHF 1,0 million, qui seront utilisés pour des projets futurs. Les actifs nets générés pourraient couvrir les charges d'exploitation pendant environ quatre ans.

Perspective

Comme tous les membres de la commission sont bénévoles, le budget financier restera modeste à l'avenir. Avec le produit des ventes (brochure et manuels) et le groupe de soutien Swiss GAAP RPC créé ces dernières années, il existe deux sources de revenus à large assise pour financer les mesures prises en vue de la mise en œuvre du modèle.

Comptes annuels 2019

Compte de résultat

	chiffres en CHF	Annexe	2019	2018
Produits nets des livraisons et prestations		2	135'809.74	164'097.66
Aides financières d'organisations		2	106'541.66	106'458.34
Total produit d'exploitation			242'351.40	270'556.00
Frais de projet		1	-181'557.38	-199'231.85
Frais de collecte de fonds et de relations publiques		1	-18'939.84	-19'107.73
Charges administratives		1	-48'314.49	-43'446.54
Autres charges d'exploitation		1	-11'241.69	-3'590.88
Total charges d'exploitation			-260'053.40	-265'377.00
Résultat d'exploitation avant intérêts			-17'702.00	5'179.00
Résultat financier			40.83	104.55
Perte annuelle/bénéfice annuel			-17'661.17	5'283.55

Bilan

au 31 décembre

	chiffres en CHF	Annexe	2019	2018
Actifs				
Actif circulant				
Liquidités		3	1'116'830.22	1'209'567.71
Créances résultant de livraisons et prestations		3	91'424.00	39'496.13
Autres créances à court terme			7'021.57	9'318.98
Comptes de régularisation actifs			100.00	100.00
Total actif circulant			1'215'375.79	1'258'482.82
Total actifs			1'215'375.79	1'258'482.82
Passifs				
Capital étranger à court terme				
Dettes résultant de livraisons et prestations		3	117'432.65	154'783.35
Comptes de régularisation passifs		2	91'871.50	79'966.66
Total capital étranger			209'304.15	234'750.01
Capital de fondation				
Capital de fondation initial		3	10'000.00	10'000.00
Bénéfices non distribués:				
- bénéfice reporté		3	1'013'732.81	1'008'449.26
- perte annuelle/bénéfice annuel		3	-17'661.17	5'283.55
Total capital de fondation			1'006'071.64	1'023'732.81
Total passifs			1'215'375.79	1'258'482.82

Tableau de flux de trésorerie

chiffres en CHF	2019	2018
Perte annuelle/bénéfice annuel	-17'661.17	5'283.55
Augmentation/diminution créances résultant de livraisons et prestations	-51'927.87	-4'021.04
Augmentation/diminution autres créances à court terme	2'297.41	-5'545.54
Augmentation/diminution comptes de régularisation actifs	0.00	9.91
Augmentation/diminution dettes résultant de livraisons et prestations	-37'350.70	84'006.50
Augmentation/diminution comptes de régularisation passifs	11'904.84	34'461.66
Sortie/entrée de trésorerie liées aux activités d'exploitation	-92'737.49	114'195.04
Liquidités au 1.1.	1'209'567.71	1'095'372.67
Liquidités au 31.12.	1'116'830.22	1'209'567.71
Variation des liquidités	-92'737.49	114'195.04

Tableau de variation des capitaux propres

chiffres en CHF	Capital de fondation initial	Bénéfices non distribués	Total capital de fondation
Fortune de la fondation 31.12.2017	10'000.00	1'008'449.26	1'018'449.26
Bénéfice annuel		5'283.55	5'283.55
Fortune de la fondation 31.12.2018	10'000.00	1'013'732.81	1'023'732.81
Perte annuelle		-17'661.17	-17'661.17
Fortune de la fondation 31.12.2019	10'000.00	996'071.64	1'006'071.64



Annexe aux comptes annuels

Informations sur l'organisation et les activités de la fondation

La Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Saint-Gall. Selon l'acte de fondation du 12 juin 2015, le but de la fondation est de créer une commission pour élaborer des recommandations en matière de présentation des comptes. Cette commission a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse.

La fondation est une organisation à but non lucratif. Le rapport d'activité 2019 contient des informations sur les activités de l'année en cours, sur l'environnement, les perspectives ainsi que la composition de la commission et du comité d'experts RPC.

Les organes de la fondation sont le conseil de fondation et l'organe de révision. Il n'y a pas de contrats de travail.

Le 1^{er} avril 2020, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2019.

Principes de la présentation des comptes

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations globales sur la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle (True and Fair View) du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation. Les présents comptes annuels sont également conformes aux dispositions du droit suisse (Code des obligations).

L'évaluation repose sur le principe de la valeur d'acquisition. Les principes pertinents en matière de présentation des comptes quant aux principaux postes des comptes annuels sont présentés ci-dessous.

Notes annexes aux comptes annuels

Les notes sont divisées en trois parties:

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation
2. Produits provenant du financement des activités de la fondation
3. Situation financière de la fondation

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation

Frais de projet

Les frais de projet comprennent les dépenses externes et internes et se décomposent comme suit:

	chiffres en CHF	2019	2018
Frais de réunion		19'890.60	21'957.30
Frais de déplacement		13'040.40	13'498.50
Dépenses du projet RPC 40		3'730.27	6'051.32
Dépenses du projet RPC 30		7'148.75	5'749.03
Dépenses du projet subventions		5'719.52	8'682.90
RPC in situ		6'254.12	24'989.92
Dépenses étude RPC		44'662.28	58'670.73
Dépenses conférence annuelle		58'904.44	59'632.15
Révision de la brochure		22'207.00	–
Total frais de projet		181'557.38	199'231.85

Les frais de réunion de la commission et du comité d'experts comprennent exclusivement les frais de restauration, de locaux et de déplacement. Aucun jeton de présence n'est versé.

Au cours de l'année sous revue, la série d'événements «RPC in situ» s'est déroulée sur trois sites différents en Suisse. Les coûts de CHF 6'254.– comprennent les dépenses externes et internes liées à l'organisation des «RPC in situ». Cette baisse importante est principalement due à la réduction du nombre d'événements.

En 2019, l'étude Swiss GAAP RPC a été publiée pour la troisième fois. Les coûts encourus pour ce projet au cours de l'exercice 2019 comprennent principalement le temps de travail des assistants et les frais d'impression.

Les dépenses pour la conférence annuelle de 2019 se sont élevées à CHF 58'904.–, un montant en légère baisse.

Des frais de CHF 22'207.– ont été engagés en 2019 pour la nouvelle édition de la brochure. En plus des dépenses internes, ces frais comprennent les coûts externes pour les améliorations techniques apportées aux traductions.

L'achèvement du projet Swiss GAAP RPC 40 a permis de diminuer les dépenses à CHF 3'730.–. La révision de la Swiss GAAP RPC 30 a entraîné des dépenses de CHF 7'149.–. La procédure d'examen portant sur les subventions a engendré des frais d'un montant de CHF 5'720.–.

Frais de collecte de fonds et de relations publiques

Les frais de collecte de fonds et de relations publiques comprennent les dépenses internes et externes pour l'acquisition de nouveaux membres et le maintien des membres existants du groupe de soutien ainsi que pour la production du rapport d'activité.

chiffres en CHF	2019	2018
Collecte de fonds	5'771.41	16'992.73
Rapport d'activité	13'168.43	2'115.00
Total collecte de fonds et relations publiques	18'939.84	19'107.73

En raison d'un publipostage de collecte de fonds à grande échelle fin 2018, qui a entraîné une extension considérable du groupe de soutien, les dépenses pour la collecte de fonds en 2018 ont été sensiblement plus élevées qu'en 2019. Les dépenses liées à la collecte de fonds comprennent principalement le temps de travail des assistants ainsi que les frais d'impression et d'expédition du publipostage.

Les dépenses pour la production du rapport d'activité comprennent les frais de conception, d'impression et de traduction. L'augmentation significative par rapport à 2018 résulte de la décision de produire le rapport d'activité dans une nouvelle conception avec une impression de meilleure qualité et maintenant en deux langues (allemand et français).

Charges administratives

Les charges administratives comprennent les dépenses externes et internes pour les services généraux de secrétariat et les autres coûts administratifs.

chiffres en CHF	2019	2018
Secrétariat général	45'879.57	38'511.50
Traductions	661.24	1'035.02
Informatique	1'673.68	3'800.02
Assurance-accident	100.00	100.00
Total charges administratives	48'314.49	43'446.54



Frais de personnel

Tous les membres du conseil de fondation et de la commission officient bénévolement. Seuls les frais de déplacement pour assister aux réunions sont remboursés à un taux forfaitaire.

Les assistants sont employés par l'université de Saint-Gall et l'université de Zurich. Les frais correspondants de secrétariat et de projet des assistants sont facturés par les universités sur la base des frais effectifs.

Au total, les frais de projet, les frais de collecte de fonds et de relations publiques et les charges administratives comprennent les frais de personnel (y compris les prestations sociales) des assistants pour un montant de CHF 110'544.– (exercice précédent: CHF 116'624.–).

Autres charges d'exploitation

Les autres dépenses de CHF 11'242.– (exercice précédent: CHF 3'591.–) ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des dépenses ponctuelles pour les faire-part de décès du Prof. Dr André Zünd.

2. Produits provenant du financement des activités de la fondation

Produits nets des livraisons et prestations

Les principales sources de revenus comprennent les produits de la vente de la brochure et des manuels, les revenus de licence et les revenus provenant de la tenue de la conférence annuelle.

Les produits résultant de livraisons et prestations sont comptabilisés au moment de la livraison (vente de brochures ou de manuels) ou de la prestation du service (conférence annuelle).

chiffres en CHF	2019	2018
Vente brochures et manuels	65'140.35	85'814.72
Licences	5'650.00	6'249.91
Produit conférence annuelle	65'019.39	72'033.03
Produits nets des livraisons et prestations	135'809.74	164'097.66

Le produit de la vente des brochures au cours de la période sous revue se rapporte à l'édition Swiss GAAP RPC 2014/15, qui est parue sur le marché en février 2015. Le produit net de la vente de la brochure et des manuels s'est élevé à CHF 65'140.– (exercice précédent: CHF 85'815.–). En prévision de la nouvelle édition de la brochure, qui a été publiée en janvier 2020, les ventes de l'édition 2014/2015 ont naturellement diminué.

Les revenus de licence proviennent de contrats de parution des Swiss GAAP RPC 16 et 26 dans la littérature spécialisée.

Le produit brut des frais de participation à la conférence annuelle a diminué à CHF 65'019.– en raison d'un nombre d'inscriptions légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (exercice précédent: CHF 72'033.–).

Aides financières d'organisations

À l'automne 2017, les activités de collecte de fonds existantes ont été remplacées par un groupe de soutien Swiss GAAP RPC à large assise. Le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises et aux associations ainsi qu'aux personnes d'exprimer leur soutien en faveur d'une présentation des comptes indépendante adaptée aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution financière annuelle de CHF 1'000.– (entreprises et associations) et de CHF 100.– (personnes).

Au moment de l'inscription, les contributions annuelles promises sont comptabilisées comme des créances. Elles sont comptabilisées dans le compte de résultat pour la période concernée sur une période de 12 mois à compter de la date de la promesse. Une fois reçus, les paiements provenant d'instructions SIX sont comptabilisés intégralement comme des produits.

chiffres en CHF	2019	2018
Aides financière groupe de soutien	96'541.66	69'458.34
Autres aides financières	10'000.00	37'000.00
Total revenus provenant d'aides financières	106'541.66	106'458.34

L'augmentation des aides financières au groupe de soutien à CHF 96'542.– (exercice précédent: CHF 69'458.–) est due à l'extension du groupe de soutien, en particulier suite à un publipostage à grande échelle fin 2018.

Les autres aides financières de CHF 10'000.– (exercice précédent: CHF 37'000.–) se rapportent à des paiements effectués dans le cadre d'accords conclus entre SIX Exchange Regulation et des émetteurs.

Au 31 décembre 2019, les produits du groupe de soutien s'élevant à CHF 68'425.– (exercice précédent: CHF 69'967.–) ont été inscrits dans les comptes passifs. Les autres régulations comprennent essentiellement les dépenses engagées en 2019 pour la révision de la brochure, pour lesquelles aucune facture n'avait été reçue au 31 décembre 2019.

chiffres en CHF	2019	2018
Régulation produits groupe de soutien	68'425.00	69'966.66
Autres régulations	23'446.50	10'000.00
Total comptes de régularisation passifs	91'871.50	79'966.66

3. Situation financière de la fondation

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs bancaires dont la durée résiduelle est de 90 jours ou moins. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

chiffres en CHF	2019	2018
Compte d'épargne UBS	880'087.49	958'058.49
Compte courant UBS	136'683.81	151'451.13
AKB	100'058.92	100'058.09
Total liquidités	1'116'830.22	1'209'567.71

Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations ainsi que les autres créances à court terme sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des éventuelles pertes de valeur individuelles.



chiffres en CHF	2019	2018
Débiteurs vis-à-vis de tiers	92'204.00	39'496.13
Correction de valeur	-780.00	0.00
Total créances résultant de livraisons et prestations	91'424.00	39'496.13

Les créances résultant de livraisons et prestations s'élèvent à CHF 91'424.– et se composent principalement de contributions en attente du groupe de soutien au 31 décembre 2019 et de frais impayés

pour la conférence annuelle. L'augmentation significative est due au fait que les factures relatives aux cotisations du groupe de soutien pour l'exercice 2019 n'ont été émises qu'à la fin de l'année.

Dettes résultant de livraisons et prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

chiffres en CHF	2019	2018
Dettes vis-à-vis de tiers	117'432.65	154'783.35
Total dettes résultant de livraisons et prestations	117'432.65	154'783.35

Les dettes vis-à-vis de tiers comprennent des factures impayées de CHF 117'433.– (exercice précédent: CHF 154'783.–). Les principaux créanciers sont l'uni-

versité de Saint-Gall (CHF 54'420.–) pour les services de secrétariat et de projet des assistants au second semestre 2019.

Capital de fondation

chiffres en CHF	2019	2018
Capital de fondation initial	10'000.00	10'000.00
Bénéfice reporté	1'013'732.81	1'008'449.26
Perte annuelle/bénéfice annuel	-17'661.17	5'283.55
Total bénéfices non distribués	996'071.64	1'013'732.81
Total capital de fondation	1'006'071.64	1'023'732.81

Le capital initial de la fondation s'élève à CHF 10'000.– et a été versé au moment de sa création par sa fondatrice. Le capital de fondation total de CHF 1'006'072.– (exercice précédent: CHF 1'023'733.–) ne peut être distribué.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels, aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Au Conseil de Fondation de
**Fondation pour les recommandations relatives à
la présentation des comptes, St. Gallen**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres et annexe) de Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle

que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à Swiss GAAP RPC ou ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Deloitte.

Deloitte SA



Christophe Aebi
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Flurin Bargetzi
Expert-réviser agréé

Zurich, 1. April 2020

**Fondation pour les
recommandations relatives
à la présentation des comptes**

Tigerbergstrasse 9
9000 Saint-Gall
Suisse

fachsekretaer@fer.ch
www.fer.ch

Concept/conception

Moser Graphic Design

Photos

Adobe Stock, Shutterstock,

Impression

Tanner Druck AG, Langnau i.E.

Traduction

Syntax Traductions SA

Le présent rapport d'activité a
été rédigé à l'origine en allemand
et traduit en français. La version
allemande fait foi.